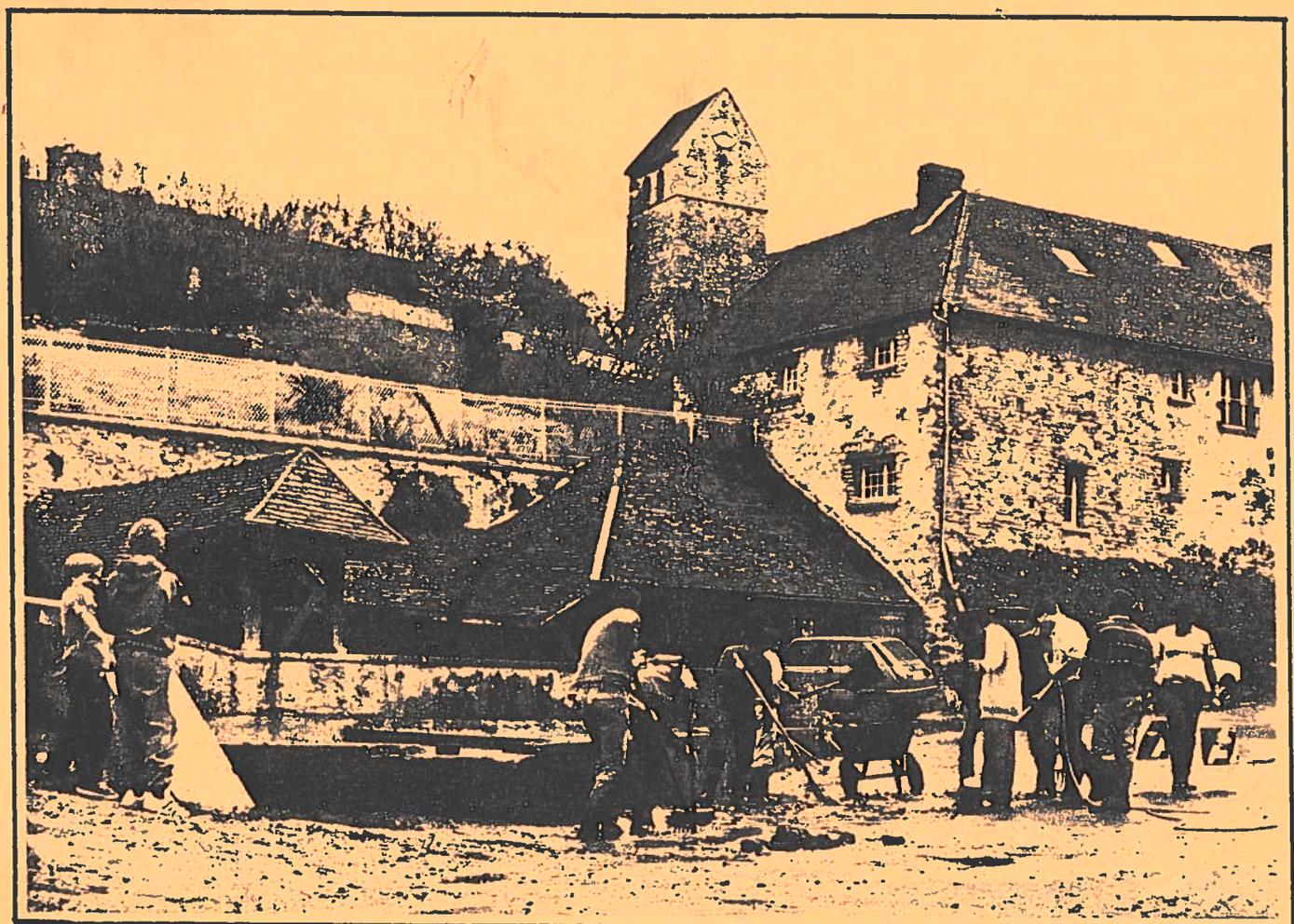


# JUMEAUVILLE



bulletin  
municipal

JANVIER 1988



Chers Administrés,

Jusqu'à la rentrée scolaire 1987 j'étais persuadé du maintien des deux classes à l'école de JUMEAUVILLE. Malheureusement les effectifs ayant brusquement diminué, trois jours après la rentrée l'Académie a décidé la fermeture d'une classe et nous nous sommes retrouvés avec une classe unique. Des solutions doivent être recherchées pour maintenir au village l'effectif scolaire existant.

La première tranche de notre CONTRAT RURAL est achevée. La grande salle du rez-de-chaussée de la Mairie est à la disposition, en priorité, des Associations et des habitants de la Commune. Des réservations sont déjà prises pour 1988.

Au cours de cette nouvelle année, nous allons entreprendre la suite des travaux prévus: la restauration du bâtiment des pompiers et les abords des lavoirs, la construction d'un local pour le matériel du cantonnier rue Pichelou, l'entretien de la couverture de l'Eglise et les abords du tennis.

De nombreux jeunes du village se sont proposés pour curer et nettoyer le grand bassin près des lavoirs. Grâce à leur ardeur juvénile ce travail a été exécuté très rapidement et dans la bonne humeur. Je les félicite et les remercie de leur initiative. Cela prouve que l'on peut faire confiance à la jeunesse et espérer dans l'avenir.

En ces moments de vœux traditionnels, je pense particulièrement à tous ceux atteints par la maladie ou privés de travail. Je leur souhaite une rapide amélioration de leur situation, ou de leur état de santé.

Avec les membres du Conseil Municipal, j'adresse à tous mes vœux les plus chaleureux et très sincères afin que 1988 soit une très bonne année.

Le Maire,



# AU CONSEIL MUNICIPAL

## FINANCES :

Lors de la séance du 8 septembre 1987, le Conseil Municipal a approuvé et signé le Compte Administratif 1986 dont l'excédent global de clôture s'élève à 286.797 Frs.

Le Budget Supplémentaire 1987 a été voté avec 416.533 Frs de dépenses et recettes de fonctionnement, et 1.507.163 Frs de dépenses et recettes d'investissement.

## T A X E S :

Pour les constructions neuves ou non équipées, le montant de la taxe de raccordement au réseau d'égout a été fixée par le S.I.V.O.M. à 3.500 Frs à partir du 1er janvier 1988.

## C O N T R A T   R U R A L :

Des avenants s'étant avérés nécessaires pour clôturer les comptes de certaines entreprises, le Conseil Municipal s'est étonné que les devis établis sous contrôle de l'architecte soient souvent dépassés du fait que tous les travaux n'y sont pas prévus. Il décide de protester auprès de ce dernier.

La salle de la Mairie étant terminée, d'autres projets du Contrat Rural vont pouvoir être mis en oeuvre, notamment l'aménagement des abords du tennis, du lavoir, la réfection de la toiture de l'Eglise et la construction d'une remise pour le matériel de voirie dans la rue Pichelou.

## TRIBUNAL ADMINISTRATIF :

Madame HOCQUET, Directrice de l'Ecole, considérant que la Commune lui a causé un préjudice financier en ne lui versant pas d'indemnité de logement en 1986/1987, a porté l'affaire devant le Tribunal Administratif. Monsieur le Maire a demandé l'assistance d'un avocat.

## E M P L O Y E   C O M M U N A L :

Depuis le départ en retraite de M. VILLAIN, plusieurs personnes se sont succédées au poste de cantonnier. Le dernier en date a pris ses fonctions le 26 octobre et nous espérons le garder. Il s'agit de M. Michel LANGLOIS habitant 12 Grande Rue à JUMEAUVILLE.

**LOCATION DE LA SALLE DE LA MAIRIE :**

Le prix de la location a été fixé par le Conseil Municipal :

800 Frs pour un week-end pour les habitants de JUMEAUVILLE  
1.600 Frs pour un week-end pour les personnes extérieures  
500 Frs pour un vin d'honneur

La caution demandée à chaque location est de 2.000 Frs.

La location comprend l'usage de chaises et de tables pour 80 personnes, l'utilisation de la cuisine équipée à l'exclusion de la vaisselle.

Les habitants et les Associations de JUMEAUVILLE bénéficient d'une priorité jusqu'à 2 mois précédant la date de location envisagée.

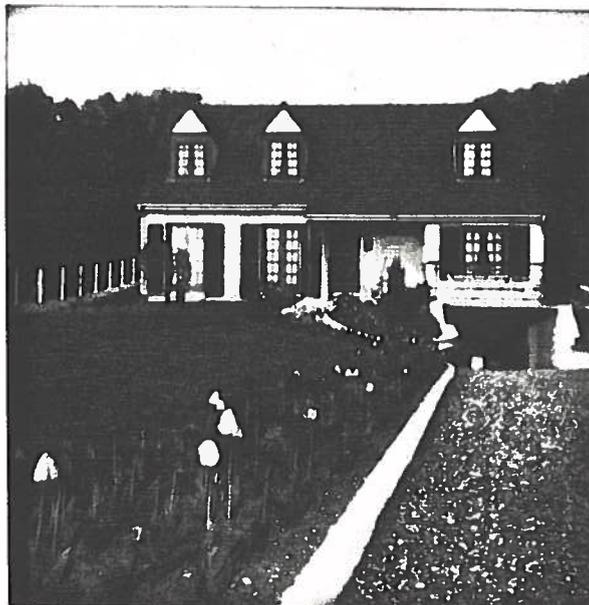
MM. LEGOUX, DENISARD et Mme POTTIER seront responsables de la surveillance et du contrôle de la bonne utilisation de cette salle.

**CONCOURS DES MAISONS FLEURIES :**

Le jury du Concours des Maisons Fleuries s'est réuni le 1er octobre et a désigné les lauréats. Les prix ont été remis le samedi 17 octobre à 17 heures :

1er PRIX	M. et Mme LEJARD Bernard	3 Grande Rue	500 Frs
2ème PRIX	M. et Mme LEGOUX Alexandre	80 Grande Rue	300 Frs
3ème PRIX	M. et Mme BOMBONATI	1 Ruelle Verte	300 Frs
4ème PRIX	M. PIMENTEL	97 Grande Rue	300 Frs
5ème PRIX	M. et Mme SEIGE	26 Clos des Vergers	300 Frs

Nous adressons toutes nos félicitations à ces "fleuristes" ainsi qu'à tous ceux qui sans avoir été primés ont tout de même été cités et contribuent à l'embellissement de notre village.



**Le 1er PRIX**

### TRANSPORT JUMEAUVILLE-GARE D'EPONE :

Une enquête a été faite auprès de tous les habitants de la Commune afin de déterminer si un transport vers la gare d'EPONE pouvait être envisagé.

Trente réponses sont parvenues concernant une soixantaine d'habitants. Une réunion a eu lieu le 10 octobre 1987 à l'initiative de Monsieur AMOUROUX, Conseiller Général et Maire d'EPONE.

Une étude financière est en cours.

### COLIS DE NOEL :

Comme chaque année, les Conseillers Municipaux ont porté, la veille de Noël, au domicile de chacun des Anciens de la Commune, un colis leur permettant de préparer leur repas de réveillon. Cette année 69 personnes ont reçu ce colis.

### JOUETS DE NOEL :

L'arbre de Noël des 18 enfants de l'école a eu lieu le samedi 19 décembre 1987 à 14 h dans la salle de la Mairie.

Les enfants ont apprécié les jouets offerts par la municipalité après avoir goûté les Aventures d'Astérix et dégusté le traditionnel chocolat chaud.

Remercions toutes les personnes: parents, conseillers, qui ont permis l'organisation de cette petite réunion.



### JOURNEES COMPLEMENTAIRES DE VACANCES POUR "INTERET LOCAL" :

A la suite d'une petite enquête menée auprès des parents d'élèves, les dates suivantes ont été retenues :

MARDI 24 et JEUDI 26 MAI 1988

# ASSOCIATIONS

## - Jumeauville - Loisirs -



Section TENNIS -

### BILAN TENNIS 1987

Félicitations à Alexandra BOUCHARD pour sa victoire au tournoi inter-villages, série Dames. Ce tournoi réunissait 5 villages: GOUSSONVILLE, HARGEVILLE, GUERVILLE, BOINVILLE et JUMEAUVILLE.

Encouragements à Evelyne DROUIN qui réussissait à atteindre les 1/4 de finales.

### EN BREF ...

- participation aux stages d'une vingtaine d'enfants durant les congés scolaires.
- assiduité des jeunes aux cours du mercredi.

### LES FINANCES ...

Budget géré avec beaucoup de rigueur dans le but d'acquérir un filet protecteur autour du court (protection contre les feuilles mortes et le vent). Abandon du projet car le court n'est pas prévu techniquement pour cette installation.

### AUTRES PROJETS ...

- nettoyage de la mousse sur le court,
- acquisition d'un banc pour les joueurs,
- organisation d'un grand tournoi de printemps.

Bonne et heureuse année à tous !

x=x=x=x=x=x=x=x=x=x=x=x=x=x

## Section GYMNASTIQUE



●● UNE NOUVELLE SALLE DE 50 M<sup>2</sup> (située sous la mairie)

●● DE NOUVEAUX EQUIPEMENTS DEBUT 88

●● 2 HEURES DE GYMNASTIQUE AU CHOIX

\* le lundi 19H30 - 20H30 GYM DOUCE

\* le mercredi 19H30 - 20H30 GYM TONIC

+++++ BONNE HUMEUR, DETENTE, FORME

ACTUELLEMENT : 23 ADHERENTS

\* 19 Femmes

\* 4 Hommes

VENEZ REJOINDRE ISABELLE ET SON EQUIPE DYNAMIQUE  
DES LA RENTREE DU 4 JANVIER 88

Inscriptions sur place lors des séances de gymnastique



## Section Randonnée Pédestre

# JUMEAUVILLE - LOISIRS

Bureau élu en octobre 1987

Président : POTTIER Didier  
14 ,le clos des vergers

Vice-président : MASSY François  
6 ,rue de pichelou

Trésorier : SOUBIRAN Patrick  
32 ,clos des vergers

Secrétaire : DUTERTRE Sylvie  
82 ,grande rue

Le 11 octobre 1987 avait lieu la première randonnée pédestre de la saison 87-88. Trois sorties nous ont déjà mené à la découverte de coins agréables et sauvages, tels que la vallée de la Vaucouleurs, le bois de Béhoust, ou la forêt de Prunay. Pour les marches à venir d'autres surprises sont prévues.

La randonnée pédestre est plus qu'un sport, c'est un mode de vie qui vous procurera une sensation de bien être à la fin de chacune des sorties. En effet, non seulement elle est tonique pour le système circulatoire, mais en plus, c'est la voie royale vers la liberté. C'est pourquoi notre section propose à ses adhérents deux fois par mois des marches qui sont accessibles à toutes et à tous, dans les campagnes et forêts environnantes.

Pour nous rejoindre, adhérez au plus vite à la section, et pour cela prenez contact avec l'un des membres du bureau.

Toutes les personnes intéressées par la marche Paris-Mantes sont invitées à s'inscrire avant le 31/01/88. Des formulaires d'inscription, avec le règlement complet sont à votre disposition à la mairie de Jumeauville.

A très bientôt

Le président D. Pollier 

# JUMEAUVILLE - LOISIRS

## Section Cyclotourisme

Comme chaque année, nous vous proposons une sortie par mois de 40 kilomètres environ, ouverte à tous. Vous qui possédez un vélo, redécouvrez les plaisirs de la petite reine en notre compagnie, où vous conjuguez avec facilité, effort physique et ambiance amicale et décontractée. Alors, venez nous rejoindre sur les routes calmes de la région. Pour tout renseignement, contactez les personnes responsables de la section marche.

D. POTTIER

Excellentes fêtes de fin d'année, et mes meilleurs vœux pour 1988

SOCIETE de CHASSE



Pour la campagne 87/88, le nombre de chasseurs reste sensiblement le même que précédemment :

- Cartes Sociétaires ..... 35
- Cartes Propriétaires ... 19
- Cartes Exploitants ..... 10
- Cartes Actionnaires .... 10

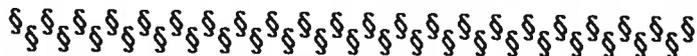
Dans l'ensemble l'année a été bonne pour le lièvre. Une centaine de pièces environ pour 5 jours de chasse.

Par contre l'année a été catastrophique pour le perdreau.

De ce fait, la fermeture du lièvre et du perdreau a été avancée au 8 novembre.

En gibier de tir: 100 perdreaux rouges et 350 faisans seront lâchés d'ici à la fermeture générale.

Renseignements fournis par  
Monsieur Aurélien TAILLARD  
Trésorier de l'Association



NOCES DE DIAMANT de Monsieur et Madame LE GUIN :

Le 10 décembre 1987, 60 ans jour pour jour après leur union en Mairie de JUMEAUVILLE, Monsieur et Madame LE GUIN ont repris le chemin des mêmes locaux pour commémorer le soixantième anniversaire de leur mariage.

Monsieur Raymond LEGOUX, 1er Adjoint, a officié en l'absence de Monsieur COCHIN et a prononcé une brève allocution.

A l'issue de cette sympathique cérémonie, il a offert au toujours jeune couple, une reproduction de leur acte de mariage de 1927 et une corbeille de fleurs.



Souhaitons à Monsieur et Madame LE GUIN une longue vie conjugale.



## UNE HEUREUSE INITIATIVE

Sans doute lassés de toujours entendre "que les jeunes de JUMEAUVILLE" ne font jamais rien, une douzaine d'adolescents et de jeunes gens de la Commune et des environs a proposé, puis entrepris, de nettoyer l'abreuvoir de St Pierre.

Ce n'était certes pas du luxe, le précédent récurage ayant eu lieu il y a une dizaine d'années.

Le bassin n'était que modérément envasé, par rapport à ce qu'il était la fois précédente, mais s'apparentait de plus en plus à une poubelle : il n'y avait plus de pierres à y jeter, elles y étaient toutes accumulées y compris un bord de margelle en béton et un "caillou" d'une cinquantaine de kilos. De nombreux vendredis soir avaient alimenté le bassin en bouteilles de toutes catégories et malheureusement encore les toits du lavoir continuent de fournir leurs tuiles.



Un peu plus heureusement, la Fontaine de TREVI et d'autres sites analogues, avaient inspiré les passants, et nos vaillants nettoyeurs ont récupéré quelques pièces.

L'effort entrepris dès le matin du samedi 21 novembre a duré jusqu'au milieu de l'après-midi, avec un renfort de troupes fraîches après le repas. Remercions les acteurs de ce nettoyage qui ont oeuvré sous la conduite souriante de Monsieur Michel LANGLOIS, notre nouveau cantonnier.

L'abreuvoir est propre, il conviendrait de veiller à ce qu'il le reste !

Ces derniers mois la population de poissons qui ne fait de mal à personne et qui séduit enfants et pêcheurs, a eu à souffrir fâcheusement de deux pollutions successives: celle due à la pompe d'une cuve de traitement (mort radicale de tous les animaux à sang froid: aucun survivant), puis de celle d'un motocycliste perfectionniste qui a mis à tremper son moteur: deuxième mort de tous les gardons introduits dans l'intervalle.

Il serait raisonnable que les laveurs de voitures utilisent de préférence la pompe plutôt que de retremper leurs seaux encore savonneux dans l'abreuvoir, si l'on veut retrouver quelques flotilles de poissons agrémentant ce bassin d'évolution.

Réensemencement bienvenu au printemps, merci à l'avance aux pêcheurs ...  
Acceptons poissons rouges! et nénuphars ?



### FAUT-IL LABOURER LES TROTTOIRS ?

C'est la question qu'on peut poser en constatant les dégradations imposées à des travaux de mise en état récente Grande Rue, vers MANTES, dont chacun se félicitait.

Le utilisateurs mécontents doivent protester en Mairie.

Il est rappelé à ce propos que chacun est tenu d'entretenir convenablement sa part de trottoir et éventuellement de la déneiger en hiver.

### ORDURES MENAGERES - JOURS FERIES :

Le ramassage des ordures ménagères sera effectué les :

	VENDREDIS :	8 AVRIL	27 MAI	19 AOUT
en rattrapage des	LUNDIS FERIES :	4 AVRIL	23 MAI	15 AOUT

### SALON DE PEINTURE :

C'est la 3ème exposition qui est organisée dans les locaux de l'ancien Presbytère.

On y retrouve la patte des artistes locaux: les vétérans, MM. TONIN et GUILLAUME qui sont à l'origine de ce salon, et tous ceux que la palette démange épisodiquement: Mme BESLON, M. LEMAITRE, Philippe SECQ, auxquels sont venus s'adjoindre de nouveaux adeptes: Melle FROMAGE, Mme SANZ VILLAR, Mme NIVERT.

Cette année chaque participant a convié un invité extérieur à la Commune. On a donc ainsi pu apprécier de nouveaux styles, de nouveaux genres.

Cette sympathique manifestation a connu un succès au-delà des marges de notre Commune. Souhaitons qu'elle se perpétue et qu'un Salon de peinture trouve annuellement sa place dans l'animation de notre Commune.

### COURS DE DESSIN :

Monsieur LE GUERN, dont on a pu admirer la maîtrise technique, se propose d'animer des cours de dessin à des dates et dans des conditions à déterminer: toute personne intéressée peut contacter Mme BESLON 30.93.96.43 ou M. TONIN 30.93.96.45 au Clos des Vergers.

3ème SALON DE PEINTURE

DE JUMEAUVILLE

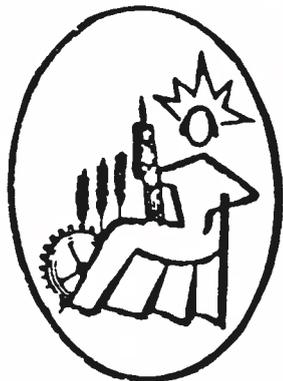
AU FOYER POLYVALENT



OUVERT DE 10 H À 12 H  
ET 14 H À 19 H

LES SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 DECEMBRE 1987

**VOTRE NOTAIRE VOUS INFORME :**



La vente en viager est une vente pour laquelle l'acquéreur verse une rente à un ou plusieurs vendeurs leur vie durant. Le montant de cette rente, si elle est indexée, varie avec le coût de la vie.

Elles permet au vendeur d'avoir des ressources sûres jusqu'à la fin de ses jours, mais les descendants ne peuvent plus prétendre à l'héritage de ce bien.

Si la rente n'est pas payée régulièrement, le vendeur peut reprendre son bien.

Cette rente permet à l'acheteur d'acquérir un bien avec un apport initial minimum. Le montant de la rente est fixé d'après des barèmes établis à partir d'études statistiques sur la durée moyenne de la vie humaine et par accord entre le vendeur et l'acquéreur.

Le vendeur peut se réserver l'usufruit c'est-à-dire l'usage du bien sa vie durant. La rente est alors plus faible.

Exemple: Une personne de 60 ans vendant en viager un appartement de 500.000 Frs en s'en réservant la jouissance, peut compter sur une rente d'environ 23.250 Frs par an, soit près de 2.000 Frs par mois.

**DROGUE :**

Le Centre d'accueil et d'aide aux utilisateurs de drogues et à leurs familles est ouvert à VERSAILLES, 7 Bis rue de Provence.

Ce Centre, régi par la loi de 1901 sur les Associations, assure par l'intermédiaire d'une équipe de permanents et de bénévoles l'accueil de jeunes drogués ou de leurs parents (jeunes l'après-midi de 14 h à 18 h - parents sur rendez-vous).

Téléphone: 39.50.30.00.

**CARTES D'IDENTITE :**

Modification des modalités de délivrance des cartes d'identité.

1°) En cas de première demande:

Il est nécessaire de se procurer, auprès de la Mairie du lieu de naissance, un extrait d'acte de naissance.

2°) En cas de remplacement:

consécutivement à une perte ou à un vol, le demandeur devra impérativement fournir le lieu et l'année de délivrance de la pièce initiale.

**MILITAIRES SOUS LES DRAPEAUX :**

Pour que les jeunes gens incorporés puissent recevoir leur cadeau de fin d'année, il est nécessaire de les faire recenser en Mairie.

**RECENSEMENT MILITAIRE :**

Les jeunes gens nés en octobre, novembre, décembre 1970, doivent obligatoirement se faire recenser à la Mairie

**AVANT LE 31 JANVIER 1988**

**DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE :**

. Construction de pavillon:

M. Mme ROUSSEL-NICOLAS	52 Grande Rue
M. Mme CHABALIER	Rue de Goussonville

. Travaux d'aménagement:

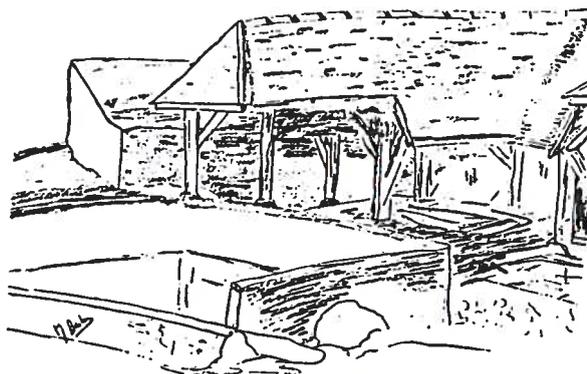
M. Mme PAWLAK Alain	16 Rue d'Hargeville
M. PHILIPPE Marc	6 Ruelle Verte

**ETAT - CIVIL**

**NAISSANCES :**

Joël	BORGES	19 avril 1987
Gérôme	QUINET	16 juin 1987

Toutes nos félicitations aux heureux parents.



## TABLE DES MATIERES

### Page

1	Le mot du Maire
2 )	
3 )	Au Conseil Municipal
4 )	
5 )	
6 )	Les Associations
7 )	
7	Anniversaire
8	L'Ecole
8	Agenda
9	Nettoyage de l'abreuvoir
10 )	
11 )	Informations diverses
12 )	Etat civil

